de la Confédération Suisse et les co... tions des membres du comité.

LE LYCEUM

(8, rue de Penthièvre)

Le Lyceum est une association de C... féminins de diverses nations, compos... femmes qui s'intéressent au progrès ... littérature, de la science, du bien pub... des Arts. Depuis la guerre, le Lyceum ... adjoint un vestiaire et un ouvroir.

*

Nous ajoutons à ces renseignement... liste d'adresses suivantes, que nous ... prunton au journal *La Femme*. Il fa... citer encore les maisons pour jeune... les isolées fondées par M. Ambroise R... et les villégiatures du travail de Mlle ... sur lesquelles nous n'avons pas reçu ... formations récentes à temps pour ce ... méro.

Union Nationale des Amies de la J... Fille, Home, 328, rue Saint-Jacques ; ... reau de placement, 13 *bis*, rue Pierre N...

Maison des Etudiantes, 76, rue d'A... Directrice : Mlle Bonnet.

Cercle Concordia, 41, rue Tourn... Paris. Il peut loger 120 jeunes fil... comprend un Restaurant féminin, un ... cle et l'Œuvre des Demoiselles de ma...

Foyer de la Jeune Fille, 19 rue B... ger ; 39, rue de Turenne. Présidente : ... Bruneton.

Foyer du Travail Féminin (auto... Cercle du Travail Féminin), 2, rue Hy... Présidente du Comité : Mme Jules ... fried.

Foyer de l'Etudiante (Ancien Resta... Féminin de la Rive Gauche), 67, rue ... Jacques. Présidente du Comité : Mme A...

Maison des Dames de la Poste, ... rant féminin, 41, rue de Lille (ouvert à ... tes les dames).

Student Hostel, Cercle des Etudiant... boulevard St-Michel (1).

Union Chrétienne de Jeunes Filles ... rue de Naples. Restaurant, chambres ... lières, cours gratuits, bibliothèque, c... rences, soirées récréatives. Directrice, ... Fuchs.

Mission Home, 77, avenue de Wa... Maison hospitalière pour institutri... domestiques protestantes.

Maison Meublée pour dames et j... filles, 37, rue des Grandes-Carrières, ... 1, rue de la Croix-Faubin ; 97, r... Meaux ; 12, rue des Feuillantines.

Restaurant de l'Union Chrétienne ... thodique des Ateliers de Femmes, 47, ... de Richelieu, Paris.

(1) D'après nos propres informati... Student Hostel, occupé provisoireme... la Croix Rouge américaine, ne ser... rouvert aux étudiantes avant la fin ... guerre.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LY... ET A LA MEDITERRANEE

Pendant la période du 18 septembre ... au 14 octobre inclus, les trains directs ... Location de 11 heures à 19 heures.
12,962, 12,922 et 12,930 ne prendront ... 3e classes que les voyageurs effectu... parcours minimum de 200 km. au lieu ... ou 150 km.
Il n'est toutefois, rien changé aux ... tions d'admission dans ces trains, des ... geurs munis de billets directs à destina... en provenance des lignes transversales.
Pour plus amples renseignements, ... de consulter la gare de départ.

CHEMINS DE FER DE PARIS A LY... ET A LA MEDITERRANEE

Livraison à domicile des bagages arrivant à la gare de Paris

En raison de la difficulté éprouvée p... voyageurs pour l'enlèvement de leurs b... la Compagnie des Chemins de fer P... appelle l'attention sur les facilités q... offertes pour la livraison **à domicile** des ... gages par la Société des VOYAGES DUC... dans les dix premiers arrondissements ... ainsi que dans les 16e et 17e arron... ments.
MM. les Voyageurs désirant en profit... vent en faire la déclaration au départ ... ment de l'enregistrement pour que leurs ... soient étiquetés en conséquence.
A l'arrivée à Paris, les bulletins de b... doivent être remis au bureau spéc... VOYAGES DUCHEMIN, situé dans la ... d'arrivée, où seront donnés tous les r... gnements nécessaires.

Une de nos abonnées désire vend... meublé de bureau acajou et cuivre ... francs.

On prendrait une pensionnaire d... environs de Paris (Sèvres).

MAISONS RECOMMANDÉES

LE BOVRIL

Est indispensable dans la Cuisi... économise temps, peine et argent ... seul employé par toute ménagère ... cieuse de son bien-être. Fournit un ... cieux **Potage-Consommé Riche**. Sans ... cellente. Donne aux plats un goût ex...
Il ajoute à n'importe quel légume ... leur nutritive d'un morceau de viand... premier choix. Reconstituant très ... gique.
Le **BOVRIL** est de la viande et ric... de la viande.
Se renseigner aux Maisons d'Ali... tion, ou aux magasins de gros, 1... Réaumur, Paris (2e).

BIERES

BIÈRE FANTA non alcoo...
BIÈRE spéciale pour nourri...
BIÈRE de TABLE
rue Guyot (Paris) — Télép. Wag. 1...

La gérante : Jane MIS...

Imp. des Arts, 11, rue Molière, P...

E ROY

...agrage ... (V)
...soir, — Envoi du Programme FRA...
...toute époque de l'année

DACTYLOGRAPHIE ... OMMERCE, LANGUE...
... aux Services officiels des Chambres, ... ginal qu'au Professorat de Sténogra... Cours par Correspondance.
...TUIT DES ELEVES

DIXIÈME ANNÉE — N° 475

On s'abonne au Bureau du Journal : 47, RUE DE L'ANNONCIATION à PARIS (16e Arr.) et dans les Bureaux de Poste

SAMEDI 12 OCTOBRE 1918

ABONNEMENTS

FRANCE. . . . Un an. 6 fr.
ETRANGER . . . — 8 fr.

LE NUMERO:

FRANCE. . . . . 10 centimes
ETRANGER . . . . 15 —
Aux Bureaux du Journal et par la poste

TÉLÉPHONE : AUTEUIL 17-09

ANNONCES
Agence Parisienne de Publicité
16, *Rue Drouot, Paris*
TÉL. : GUT. 55-38

LA FRANÇAISE

Journal de Progrès Féminin

PARAISSANT TOUS LES SAMEDIS

Directrice - Fondatrice :
Jane MISME

ABONNEMENTS

FRANCE. . . . Un an. 6 fr.
ETRANGER. . . . — 8 fr.

Les abonnements ne peuvent être souscrits pour moins d'un an ni partir du 1er de chaque mois.

LE NUMERO :
FRANCE. . . . 10 centimes
ETRANGER. . . 15 —
Aux Bureaux du Journal seulement et par poste

LA PUÉRICULTURE POUR TOUTES

Je souhaite attirer l'attention des fem... es et des jeunes filles de France sur ne science, hélas trop nouvelle, sur une ...cune de leur instruction. J'espère leur ...ouver quel devoir primordial c'est ...ur elles que d'apprendre cette science, ...à répandre autour d'elles, de s'en fai... les propagatrices.

Il faut répéter tout d'abord que notre ...ays court à sa disparition : « La France ...t une nation qui se suicide » disait-on ...e nous à l'étranger avant cette guerre. ...a fonte terrible de notre population ...vait fait dire à un économiste, M. Leroy-...eaulieu : « En quelques générations, ...ous ne serons plus que 10 millions ...êtres. » 10 millions ! Réfléchissez à ...outes les significations de ce chiffre !... ...t il était donné avant que cette guerre ...'ait fait les hécatombes que vous savez! Or, notre natalité, insuffisante avant ...a guerre, a encore diminué depuis.

Il a manqué 200.000 naissances à la ...rance en 1915 ! Tandis que les jeunes ...mmes tombaient par rangs épais.

Je vous le demande, n'était-il pas ab...rde de résister à l'ennemi si nous ac...ptions maintenant de disparaître ? Et ...serait-ce pas en outre la plus affreuse ...hison envers nos morts ? Ils ont don... leur vie pour que la France survive, ...laisserons-nous détruire ?

Vous, femmes, que pouvez-vous faire? ...ccepter tout d'abord aussi courageuse...ent que le faisaient nos aïeules, les ...andes familles de type canadien.

Mais quand, encore, toutes, vous au... 8 et 12 enfants, vous n'auriez ...ien fait tout votre devoir. Il ne s'agit ...s que de donner la vie, il faut la con...ver.

Savez-vous votre métier de mères ? ...ez-vous ce que c'est que la Mortalité ...antile ? Savez-vous combien elle nous ...igne ? Je ne l'imaginais pas moi-...me avant que d'étudier les chiffres des ...tistiques officielles. Quand on les con...ît, on ne saurait plus s'en distraire.

De 1870 à 1914, chaque année, la mort ...us a pris en moyenne 137.000 petits ...nçais de moins d'un an.

Chaque année s'engloutissait une ville ...137.000 habitants. Et c'est 44 grandes ...es que nous avons perdues depuis le ...ité de Francfort.

...ai fait une addition facile : au total, ...est mort 6 millions d'enfants de un à ...e mois ! 6 millions qui eussent, à ...r tour, produit des familles, du tra... de la richesse nationale, 6 mil... !...

...on peut affirmer en toute certitude ...atifique que nous eussions pu en ...ver les 2/3.

...atre millions tués par nous, par con...ent, victimes surtout de l'ignorance ...mères.

...e vous le demande, quel ennemi sera ...ais plus terrible que notre propre ...révoyance ?...

...e suis sûre que, déjà, vous vous répé... : « Nous femmes, que pouvons-nous ...re ? Entreprendre la lutte contre ce ...u, en étudier les causes, les combat...

...ous le pouvons si nous le voulons. ...s les Françaises au cœur bien pla... doivent désormais d'apprendre et ...endre la puériculture.

...trairement à l'opinion courante, ...n'est difficile comme d'élever un ...tit enfant, car rien n'est aussi fra... rien n'est rare comme une bonne ...au sens que la science moderne ...à ce mot. Mais, d'autre part, pour ...ver la vie précaire d'un nouveau-...tous les dangers qui la menacent, ...e peut remplacer la tendresse et ...itude incessante qu'inspire l'a... maternel.

...meilleure puériculture sera celle ...ratiquera la mère si elle est dû... instruite et préparée à son rôle.

...ri donc pour les femmes de bonne ...olé tout un programme.

...abord, apprendre la puériculture à ..., non pas en lisant de petits articu... dans les journaux de modes, mais ...consacrant à cette acquisition fonda...tale tout le temps qu'elle mérite.

...uivre des cours complets dans une ...e école, d'abord un cours élémentai... puis un cours de perfectionnement.

...ire un stage pratique dans des crè... des pouponnières, des dispensai...ete... Apprendre non seulement à ..., à bercer, ce que la petite fille ...d'instinct, mais tout ce qui est le ...délicat de la tâche : comment con... un allaitement, comment sevrer, ...ent lutter contre toutes les causes ...mortalité infantile, comment dépis... les maladies contagieuses, comment ...er le bébé de la naissance jusqu'à la ...de enfance.

...lle instruction solide acquise, plu... voies s'ouvriront devant ces ...mmes savantes » que Molière eût si ...approuvées.

...es unes se borneront à leur propre ...ille, heureuses d'être armées pour ...gner à leurs enfants mille souffran... à elles mille chagrins.

...autres, qui ont l'ambition de servir ...pays de plus d'une manière, éten... au-delà de leur foyer leur dévoue... averti. Toute une série d'œuvres ...istance aux mères et aux nourris... réclament le zèle des femmes qui ...ont instruites pour instruire à leur ...

...paradoxal qu'il paraisse, il n'y a ...à l'heure actuelle, seuf quelques exceptions, de vraies puéricultrices dans les œuvres qui se consacrent au sauvetage du nouveau-né. J'ai entendu donner les plus dangereux conseils par des femmes qui étaient toute bonté.

Enfin, une troisième catégorie de femmes qui veulent gagner leur vie trouveront en la puériculture une carrière essentiellement féminine, normalement rétribuée et de toute première utilité.

Car les mères de la classe ouvrière ont été de plus en plus arrachées au foyer par la guerre et happées par les usines de la Défense Nationale. Leur travail sera désormais indispensable à la vie économique du pays. Rien ne sert de gémir, mieux vaut, sans s'attarder en regrets inutiles, s'adapter vite à des conditions si nouvelles.

La France de demain ne peut sacrifier ni le travail à la maternité, ni la maternité au travail. Or, la mère et son sein sont indispensables à l'enfant. Par conséquent, il faut qu'en toutes les usines, les magasins, les bureaux, partout où des femmes travaillent, l'enfant ait sa place. Il faut que la mère ait le droit de remplir son devoir.

Après de durs combats, le principe a été accepté par la Législation Française. Une loi de 1917 oblige les employeurs à créer des chambres d'allaitement. Mais, là encore, là surtout doit s'introduire la puériculture.

On croira bien difficilement que, jusqu'à ce jour, par un vrai défi au bon sens, on a accepté dans les crèches pour veiller sur cette petite vie fragile qu'est celle du nouveau-né, des femmes ignorant tout de la puériculture moderne.

Confierait-on un cerisier ou une bergerie à qui serait novice dans la taille des arbres ou dans les soins à donner aux moutons ? Pourtant, on laisse à de pauvres femmes incapables la charge de l'*Enfant*, notre plus précieuse richesse nationale.

A force de batailler et de montrer les résultats de cette absurdité, j'espère la faire cesser.

Dès maintenant, les pouponnières nouvellement créées ont fait appel à des femmes instruites ; les vieilles crèches seront forcées d'en faire autant.

On donnait aux berceuses à Paris, pour 14 heures de travail, 2 frs par jour sans nourriture ! (On a ajouté depuis peu une dérisoire indemnité de vie chère.)

Ce double scandale doit cesser. Des salaires normaux doivent être assurés à celles qui protègent l'enfant. L'instruction professionnelle doit être exigée d'elles.

Les femmes diplômées obtiennent déjà dans les crèches créées par les industriels, des prix tout différents. Une berceuse n'a pas moins de 150 frs ; une directrice 250 frs. Beaucoup sont nourries et quelques-unes logées en outre. Tout dépend de leur propre valeur et de l'importance de l'établissement qui leur est confié.

Une femme de cœur qui entreprend une telle carrière peut y trouver les plus grandes satisfactions morales, exercer la plus heureuse action sur les mères dans le plus utile des apostolats patriotiques.

Le cours de puériculture élémentaire que j'ai créé en 1916 à l'Hôpital-Ecole Edith Cavell avec le Conseil National des Femmes a été fusionné cette année avec l'Ecole Centrale de Puériculture, 40, rue de Miromesnil. Le programme comprend deux cycles : un cycle élémentaire de deux leçons par semaine le samedi de 4 heures à 6 heures, par le Dr Devraigne, médecin des hôpitaux, le Dr Weill-Raynal et moi-même ; il durera du 10 octobre à fin décembre et sera complété par un stage pratique le matin.

Un examen clôturera ce premier cycle qui, à lui seul, préparera au métier de mère, de berceuse, de dame assistante des œuvres, de visiteuse d'hygiène, etc...

Les femmes qui pourront poursuivre et qui auront passé dans un rang convenable l'examen clôturant le cours élémentaire seront admises au second cycle qui aura lieu de janvier à mars 1919 et qui comporte des conférences de perfectionnement. Douze élèves de l'Université Familiale seront boursières aux deux cycles.

C'est à une vraie croisade que nous convions les femmes de France. Les hommes délivrent, pour cette fois, notre sol. A elles d'empêcher qu'il ne devienne un désert. A elles de sauvegarder les hommes de demain !...

Docteur Clotilde Mulon
Médecin-Chef de la Section et de la Pouponnière du Camouflage.

Cet article est le premier d'une série sur l'hygiène infantile que Mme le Dr Mulon a bien voulu écrire spécialement pour les lecteurs de La Française.

Primes à nos Abonnés

A tout abonné qui nous en procure un nouveau ou qui prend lui-même deux abonnements, nous offrons une des primes suivantes, à son choix :

1° **Préjugé et problème des sexes**, de Jean Finot (prix actuel en librairie, 7 fr. 50). Nous n'avons plus à faire l'éloge de cet ouvrage qui rend d'immenses services à notre propagande et que nous avons pu donner en prime seulement grâce à la générosité de l'auteur. L'édition étant épuisée, celui-ci a fait l'impossible pour nous en procurer une vingtaine encore. Nos lecteurs qui désirent le recevoir feront bien de se hâter, car il ne sera pas réimprimé avant la fin de la crise du papier, c'est-à-dire longtemps peut-être après la fin de la guerre.
Joindre à la demande 0 fr. 50 pour l'envoi.

2° **Le Catéchisme féministe** de J.-J. Renaud. Excellente vulgarisation de la doctrine par demandes et réponses. Nous nous sommes assuré le reste de l'édition et l'ouvrage se trouvera difficilement en librairie.
Joindre 0. fr. 35 centimes pour l'envoi.

QUESTIONS DU JOUR

La Guerre - La Paix

La guerre plus acharnée que jamais fait toujours couler le sang et les larmes et, si vives que soient, devant le retour du sort enfin favorable à nos armes, notre fierté et notre espérance, il ne faut pas parler de joie. Pourtant, du cœur même de nos héros engagés dans l'infernale lutte, au cœur de ceux qui, à l'arrière, tremblent pour un être cher ou le pleurent, quel allègement apportent les jours présents : on en est sûr désormais, le sacrifice n'aura pas été vain, et les propositions de paix récentes confirment la certitude de la victoire La fin des souffrances approche !

Se trouvera-t-il des Français pour pousser à la paix imparfaite que l'ennemi offre aujourd'hui et qu'il fera tous ses efforts pour obtenir. Espérons que le démenti donné par les évènements à leurs prédictions aura converti la majorité des partisans de la paix blanche.

En tout cas, la France, après quatre ans de sublime patience dans le malheur, restera, on n'en peut douter, patiente encore dans les victoires de chaque jour au bout desquelles se voit clairement le triomphe définitif.

Et, nous ici, répéterons ce que nous avons, quatre années durant, opposé aux sophismes défaitistes : dans une guerre pareille, nous ne pouvons faire la paix que tout à fait vaincus ou tout à fait vainqueurs. Nous savons aujourd'hui, que nous ne nous sommes point leurrés en espérant la parfaite victoire.

Jane Misme.

LE SUFFRAGE DES FEMMES EN MARCHE

Aux Etats-Unis

Personne n'ignore que les Américaines ont acquis leurs droits politiques dans la moitié des Etats.

D'autre part, l'amendement à la Constitution fédérale qui donnerait le droit de suffrage à toutes les femmes des Etats-Unis, a été votée, nos lecteurs le savent, par la Chambre des Représentants. Il attend la sanction du Sénat pour laquelle il est indispensable d'obtenir une majorité des deux tiers des membres.

Il y a peu de temps, Mrs Chapmann Catt, présidente de la Société Nationale de suffrage, se trouva avec ses partisans dans la situation critique d'une voix de minorité probable. On préféra attendre que de risquer le vote et on fit bien, car la conversion s'est opérée et le sénateur manquant fut trouvé. Mais les anti-suffragistes ne se tenaient pas pour battus et le 27 juin, jour fixé pour la discussion de la loi au Sénat, les anti-suffragistes employèrent toutes leurs forces à faire obstruction. Les discours succédèrent aux discours jusqu'au moment où, de temps faisant défaut et les questions de la guerre étant urgentes, on fut obligé de retirer le Bill de suffrage.

Le Bill est revenu ces jours-ci devant le Sénat et M. Wilson a prononcé à cette occasion, en faveur du vote des femmes, un beau discours dont voici la péroraison :

« Dans la démocratie, la femme doit jouer les mêmes rôles dans les affaires, à côté des hommes, et doit être placée sur le même pied qu'eux.

Nous nous sommes associé les femmes dans cette guerre. Devons-nous les admettre simplement au partage de nos souffrances, de nos sacrifices, de notre labeur, sans les admettre en même temps au bénéfice des privilèges et des droits ? Cette guerre n'aurait pu être conduite ni par les autres nations engagées, ni par les Etats-Unis, sans les services rendus par les femmes. La tâche des femmes est au cœur même de la guerre et je sais combien plus fort battra ce cœur, si vous accomplissez cet acte de justice et si vous montrez à vos femmes que vous avez confiance en elles et que vous dépendez d'elles en réalité, par la force des choses.

Je vous parle en toute franchise, comme le commandant en chef de nos armées et de nos braves marins et comme le porte parole de ces peuples, avec les hommes et les femmes du monde entier qui sont maintenant nos alliés, comme le chef responsable du grand gouvernement auquel on demande aujourd'hui ses buts, ses principes et ses espérances qui sont utiles aux hommes partout dans le monde.

Je vous dis en toute franchise que cette mesure que je vous recommande de façon urgente est vitale pour la réussite de la guerre, pour les énergies et dans la lutte elle-même. Elle est vitale pour la véritable solution des grands problèmes que nous devrons régler immédiatement, dès que la guerre sera terminée.

Quant à moi, je crois que notre salut dans cette incertitude dépendra de la participation directe et intéressée des femmes dans nos conseils. Sans leurs lumières, nous ne serions qu'à demi éclairés. »

Mais dans l'intervalle des deux discussions, des sénateurs partisans de l'amendement sont morts, et les suffragistes, craignant de ne pas avoir la majorité, ont demandé un nouvel ajournement, jusqu'à ce que les fortes paroles du Président et leurs propres efforts aient opéré le nombre de « conversions » nécessaires.

LISEZ FAITES LIRE

"La Française"

Activité féminine à l'étranger

(Résumé de juin à septembre).

PAYS-BAS

Nos lecteurs savent que par une étrange anomalie, la nouvelle constitution à donné aux femmes hollandaises l'éligibilité sans le droit de vote. Cependant la volonté du peuple est de les voir reconnues comme citoyennes ; cela est rendu évident par la conduite de neuf partis politiques, qui, inspirés par l'opinion publique et pour plaire aux électeurs, ont inscrit 23 femmes sur les listes de candidats. Le rang qu'elles occupent sur ces listes prouve qu'on avait bien réellement l'intention de les voir élues, quoiqu'aucun nom de femme ne se trouvât placé en tête de la liste. C'est que sur toutes les listes ont avait donné la préséance aux anciens députés.

Mme le Dr Aletta Jacob, présidente de l'Union Suffragiste, avait le troisième rang sur sa liste ; Mme Van Balen-Klaar, notre vice-présidente, occupait le quatrième sur la sienne. Le nom de Mme Fjaden-Van der Vlies figurait en deuxième place sur la liste des Chrétiens-Socialistes et le Parti Ouvrier Socialiste n'avait pas proposé moins de sept candidates, parmi lesquelles Mlle Suze Groeneweg tenait le troisième rang à Rotterdam et Mme Carrie Pothuis-Smit le quatrième à Amsterdam. Le reste des 23 candidates tenaient des rangs différents, mais il n'y avait pas grande probabilité qu'elles fussent élues, soit que les partis qui les proposaient fussent peu importants en nombre ou nouvellement formés, soit qu'elles eussent un rang trop peu élevé sur la liste.

Les élections eurent lieu le 3 Juillet. C'était la première fois que la Nation pouvait constater l'effet de la représentation proportionnelle, du suffrage universel pour les hommes et du vote obligatoire, trois réformes qui chacune ont joué leur rôle dans le résultat des élections.

Pour faciliter l'exercice de leur nouvelle fonction aux électeurs, qui avaient à choisir parmi 31 listes, les chefs des partis avaient donné le mot d'ordre qu'il fallait mettre la marque devant le nom qui se trouvait en tête de la liste préférée, de sorte que pour voter ils n'avaient qu'à retenir le nombre de cette liste pour que leur bulletin de vote appuyât la série des candidats dans l'ordre proposé par de parti. La grande majorité suivit ce conseil, et ainsi à peu près 11.000 voix ont été données aux femmes candidates. Sans doute, ce n'est pas un grand nombre sur un total de 1.344.209 voix ; aussi les antis ne se firent pas faute de nous narguer en disant qu'on voyait bien qu'il n'y avait pas même un seul sur cent électeurs qui fût assez féministe pour vouloir que les femmes entrassent dans la Chambre et jouassent un rôle dans la politique. Les suffragistes et le Comité de la Presse de Rotterdam montrèrent le manque de logique de ce raisonnement en alléguant que la majorité des électeurs avaient marqué leur approbation des listes dressées par les partis en votant pour le nom qui était en tête ; par là ils ont confirmé l'opinion des partis qui avaient tenu compte du mouvement féministe en inscrivant des candidates à un bon rang.

Le résultat des élections fut un accroissement de la fraction catholique et encore plus du parti ouvrier socialiste, alors que les libéraux et leurs différentes fractions se virent décimés. On ne s'étonne donc guère de voir que le groupe socialiste dans la Chambre soit le seul qui compte une femme parmi ses membres. La première femme députée dans les Pays-Bas est Mlle Suze Groeneweg, institutrice dans une école communale de Rotterdam. Elle saura bien mettre en évidence les intérêts et les besoins du peuple ainsi que ceux des femmes quand elle siègera à la seconde Chambre. Mlle Groeneweg n'est pas de l'Association Suffragiste, ne jugeant pas nécessaire de donner son adhésion à une organisation spéciale qui a pour but la réalisation d'un seul point du programme socialiste, néanmoins l'Association lui a envoyé ses félicitations cordiales pour son élection.

La candidate qui a eu le plus de voix de préférence est Mme le Dr Jacobs ; elle en comptait 1919 alors que Mlle Groeneweg n'en avait que 569.

L'Association Suffragiste va maintenant se mettre en devoir de travailler à l'instruction civique de tous ses membres en vue des élections municipales de l'année prochaine ; puisque plusieurs partis politiques ont fait preuve de féminisme, nous ne pouvons manquer de voir plusieurs femmes entrer dans les Conseils municipaux en 1919.

Martina Kramers.

ANGLETERRE

Ration spéciale pour femmes enceintes. — Nos lecteurs seront heureux d'apprendre l'adoption d'une mesure déjà préconisée par les féministes. Les femmes enceintes auront droit pendant les trois derniers mois de leur grossesse à une demi-ration de viande de plus que les autres personnes, ou au double de beurre ou margarine. Elles auront en outre un certificat de priorité pour le lait, et les mères nourrices auront droit à une seconde ration à partir de la naissance de l'enfant.

En prévision des Elections. — Le journal suffragiste *Common Cause*, attire l'attention des femmes électrices sur les problèmes politiques qui auront besoin de leur soutien et pour lesquels il faudra nommer des défenseurs compétents lors des prochaines élections générales. Le programme de l'Union Nationale du Suffrage porte les réformes suivantes : Une plus grande extension du droit de suffrage féministe — l'admission des femmes au Parlement, — l'amélioration de la situation industrielle des femmes, — d'amélioration de la situation des femmes mariées, en particulier par rapport à l'impôt sur le revenu, la nationalité et le droit égal sur les enfants, — la reconnaissance d'un seul et même idéal moral pour les deux sexes, — la nomination des femmes dans la police, comme magistrats, juges de paix, avoués, notaires et membres des jurys.

D'autre part, on nous communique d'Angleterre la note suivante :

« Les citoyens du Royaume-Uni de Grande-Bretagne et d'Irlande, qui viennent de conférer hardiment le droit de vote aux femmes, n'entendent pas que ce droit soit étendu aux femmes allemandes épousées avant la guerre par des Britanniques.

« Encore moins entendent-ils que le bulletin de vote soit maintenu aux Boches naturalisés, et ils veulent faire rayer des listes électorales les fils de Boches nés dans le royaume et jouissant jusqu'ici, *ipso facto*, du droit de vote.

» Nos voisins poussent à ses dernières conséquences leur esprit libéral et égalitaire, et ils craignent si peu de consulter le libre suffrage du pays qu'ils procèdent à des élections générales en pleine guerre ; mais ils veulent qu'il soit bien entendu que c'est entre nationaux seulement. »

Inconvénient des lois restrictives. — Les défauts de la loi d'extension du droit de suffrage aux femmes, trop restrictive, commencent à se faire sentir. Pour être électrice, il est indispensable de vivre « dans ses meubles » c'est-à-dire qu'une femme célibataire qui habite chez ses parents n'a pas le droit de vote. Comme c'est dans la classe moyenne et cultivée qu'il y a le plus de femmes célibataires, vivant soit avec leurs parents, soit dans des appartements meublés ou à l'hôtel, la loi exclut de l'électorat un grand nombre de femmes éclairées, tandis que la classe ouvrière voit presque doubler son nombre de voix. Ce résultat est assez curieux, car en Norvège, la loi de suffrage féminin restreint avait favorisé au contraire le parti conservateur. Aussi fut-elle sans retard modifiée et le vote des femmes généralisé. De toute façon, la restriction entraîne des injustices et inégalités là où on voulait précisément apporter l'équité.

La législation en Grande-Bretagne au point de vue moral. — La Chambre des Communes a formé un Comité pour étudier le bill des amendements à la loi sur la criminalité et le bill concernant les délits sexuels. Plusieurs membres s'y sont opposés en insistant sur la difficulté de légiférer à propos de ces questions morales compliquées et sur l'inconvénient grave qu'il y aurait à vouloir le régler avant que les femmes aient pu manifester leur opinion par leur nouveau vote. Une petite majorité a pourtant décidé la nomination du Comité. Il est à espérer que la vigilance des organisations féminines empêchera toute action précipitée. Ce que les femmes redoutent, ce n'est pas la nomination d'une Commission, mais la préparation d'une législation de panique à propos d'une question si difficile et si importante à résoudre. Si l'on faisait un rapport hâtif de façon à forcer le vote d'une loi avant la séparation du Parlement, un grand nombre de femmes seraient profondément indignées. Elles attendent beaucoup de bien de la Commission d'enquête pour l'Hygiène Morale et Sociale qui est composée d'hommes et de femmes, et elles espèrent bien que le Gouvernement s'abstiendra de toute action en attendant le résultat des travaux de la Commission.

Les femmes n'ont pas oublié les horreurs perpétrées par le système de la Réglementation de la Prostitution quand elle existait en Angleterre. Elles possèdent maintenant le droit de vote et elles s'en serviront pour rendre impossible le retour de pareilles choses. Le Gouvernement fera bien de ne pas agir à ce sujet avec une hâte inconsidérée et de se rappeler qu'il y a des modifications dans le corps électoral.

Le Suffrage des Femmes au Japon

Mme Komako Kimara annonce qu'elle va fonder aux Etats-Unis une revue « La suffragiste japonaise » qui sera imprimée en japonais et en anglais et sera envoyée dans tout le Japon, dans les Etats-Unis et en Europe.

Mme Komako Kimara dit que la guerre a favorisé le progrès du mouvement suffragiste au Japon. Le 16 mars 1913, écrit-elle, je proclamai le droit de suffrage des femmes à Tokio, c'était la première réunion suffragiste au Japon, et j'organisai la Société féministe Shin Sin Fujin Kai. En même temps je publiai la revue Shin Shin Fujin (La vraie femme nouvelle). Mais je ne pouvais exprimer mon opinion ni dans la revue, ni même dans des discours publics. Il me fallait enrober ma pensée dans un vêtement littéraire, et sous le titre vague de « La question féministe ».

La loi japonaise interdit en effet aux femmes et aux jeunes gens au-dessous de vingt ans, d'assister à des réunion politiques ou d'en organiser. Cependant même avant la fondation de la Société de Mme Kimara, sous le cabinet Okuma, on envoya une pétition au Congrès pour effacer de cette loi le mot « femmes ».

M. Osaki, alors ministre de la Justice et membre de la Chambre des représentants et M. Kenso Adachi également membre de cette assemblée et leader du parti le plus nombreux, interviewés par Mme Komako, s'intéressèrent vivement à la cause.

Aujourd'hui que la vie politique du Japon est plus intense que jamais, le moment est venu d'associer les femmes à toutes les questions nationales qui les concernent autant que les hommes. Aussi Mme Komako Kimara compte sur l'aide et l'appui de tout le féminisme international.

Carrières Féminines

Rentrée des Ecoles Professionnelles

(*Voir* La Française *du 5 Octobre*)

ECOLE MUNICIPALE EMILE DUBOIS
(14, rue Emile-Dubois, XIVe)

L'Ecole Emile-Dubois est destinée à donner une profession aux jeunes filles, à leur enseigner les connaissances nécessaires à la tenue d'un ménage et à compléter leurs études primaires. L'enseignement est gratuit. Des bourses de déjeuner et d'entretien aux enfants des familles nécessiteuses peuvent être accordées par le Conseil municipal après enquête.

Les élèves sont externes et viennent à l'école de 8 h. 15 à 17 h. 30 tous les jours. La durée de l'apprentissage est de 3 ans.

L'enseignement comprend des cours généraux (complément d'instruction primaire) et des cours spéciaux de broderie pour robes et ameublements, modes, corsets, gilets, vêtements de garçonnets, robes et costumes. Toutes les élèves apprennent à faire la lingerie et les robes simples.

Le concours d'admission a lieu en juillet, les inscriptions pendant le mois qui précède. Age : 13 ans au moins, 15 au plus.

ECOLES NATIONALES VETERINAIRES
(Alfort, Lyon, Toulouse)

Les jeunes filles sont admises comme externes à l'Ecole Vétérinaire d'Alfort.

Le concours d'admission a lieu en août et septembre. Age : 17 ans au moins, 25 ans au plus, baccalauréat exigé.

La durée des études est de quatre années. Elles comprennent des cours de physique, chimie médicale et pharmaceutique, botanique, zoologie médicale, anatomie, microbiologie, pathologie médicale et chirurgicale spéciales, inspection des denrées alimentaires d'origine animale, et des établissements soumis au contrôle, médecine légale, etc....

Prix annuel pour les externes : 400 fr.

INSTITUT MUSICAL ET DRAMATIQUE PROFESSIONNEL
(9, rue de Rivoli)

Cours gratuits préparatoires aux Concours du Conservatoire, aux examens de professeur de chant dans les Ecoles de l'Etat et de la Ville de Paris.

On enseigne dans ces cours non seulement tous les instruments, le solfège, l'harmonie, le chant, la déclamation lyrique et dramatique, mais aussi l'histoire du théâtre et de la littérature française, et, à l'usage exclusif des élèves des cours de musique et de déclamation, des cours d'enseignement général, français, mathématiques, histoire, géographie, sciences.

Inscriptions toute l'année au siège des cours.

LES ECLAIREUSES
(22, rue de Naples, Paris (8e))

Présidente d'honneur : Mme Jules Siegfried;
Secrétaire générale : Mlle E. Fuchs.

L'Association des Eclaireuses a été fondé en 1912 dans le but de donner aux fillettes de 10 à 18 ans une éducation physique et morale qui fasse d'elles des femmes conscientes de leurs devoirs vis-à-vis d'elles-mêmes et de la Société.

L'enseignement qui est donné aux Eclaireuses est essentiellement pratique ; il les rend débrouillardes, capables de se tirer d'affaire en toute occasion. L'éducation physique se fait au moyen de leçons de gymnastique, de marches et de jeux en plein air, d'excursions à la campagne, de natation, camping, etc....

Mais le but principal est le développement moral. Il est résumé dans la Loi de l'Eclaireuse. Cette loi qui a pour base la loyauté et la droiture enseigne aussi aux fillettes à se dévouer pour leur prochain. C'est ainsi qu'en dehors de leurs réunions, de leurs cours et de leurs sorties qui ont lieu régulièrement le jeudi et le dimanche, elles trouvent moyen de rendre service à tous ceux qui ont recours à elles (Sociétés, Ouvroirs, Hôpitaux, Œuvres de guerre, etc.)

Enfin, répondant à l'appel du Pays elles font en ce moment de la culture maraîchère aux environs de Paris.

Puissent les Eclaireuses réaliser dans un bel idéal de loyauté, d'énergie et d'altruisme le type de la vraie Française.

HOPITAL-ECOLE DE LA SOCIETE DE SECOURS AUX BLESSES
(Square des Peupliers, XIIe)

Les cours préparatoires à l'obtention du brevet d'infirmière de la Société de Secours aux Blessés commenceront le 4 novembre. S'inscrire à l'Hôpital-Ecole.

CONCOURS D'ADMISSION AU SERVICE DES CHEMINS DE FER

Dame employée au Chemin de fer de l'Est : date officielle, fin du 1er semestre 1919. Age : 18 à 28 ans. Aucun diplôme n'est exigé.

Dame employée au Chemin de fer de l'Etat : Date officielle, mai 1919. Délai d'inscription, avril 1919. Age : 18 à 28 ans. Traitement : 1.200 à 2.200. Indemnité de réal...

dence : 600 fr. à Paris. Indemnité de cherté de vie. Aucun diplôme n'est exigé.

POUR LES OUVRIERES SANS TRAVAIL

L'Office régional et départemental de Paris, 2 bis, avenue Rapp, dispose actuellement pour les ouvrières sans travail, d'environ quatre cents places dans un atelier de fabrication de munitions du centre de la France, et d'environ cent places dans des ateliers où se fait la manipulation des explosifs.

Les conditions d'âge fixées par les établissements sont de 28à 40 ans pour les munitions et de 21 à 40 ans pour les explosifs.

UNION CHRETIENNE DE JEUNES FILLES
(22, rue de Naples)

Présidente : Comtesse P. de Pourtalès. — Vice-Présidente et Secrétaire générale : Mlle Elisabeth Fuchs.

L'Union Chrétienne de Jeunes Filles a été fondée en 1911 sur le modèle des Y. W. C. A. d'Amérique. Elle a pour but le développement physique, intellectuel et religieux des jeunes filles.

L'Union offre à ses membres moyennant une cotisation de 5 fr. par an :

1° 110 lits de 25 à 55 fr. par mois (déjeuner, chauffage, éclairage compris).

2° Un restaurant féminin (prix très modérés, repas à la carte).

3° Une bibliothèque de 1.500 volumes.

4° Des cours gratuits de langues, de diction, d'hygiène, etc. ; des conférences sur les sujets les plus variés : religieux, d'actualité, d'ordre social, etc.; des soirées musicales et récréatives.

5° Des consultations médicales gratuites, des cours d'éducation physique, des excursions à la campagne.

6° Un bureau de placement pour institutrices, gouvernantes, garde-malades, employées de commerce et de bureau.

Deux maisons semblables vont être ouvertes prochainement, l'une à Paris, 40, rue Boulard (14e), l'autre à Bordeaux, 3, rue Gouvion.

L'Union Chrétienne possède en outre à Boissy-l'Aillerie (Seine-et-Oise) une vaste maison de campagne où les jeunes filles et jeunes femmes fatiguées et anémiées peuvent aller se reposer dans des conditions exceptionnelles de bien-être et de calme.

DÉFENSE ET PROTECTION des Travailleuses

INSTITUTIONS DIVERSES

(*Voir* La Française *du 5 Octobre*)

MAISONS D'ETUDIANTES DE L'ASSOCIATION FENELON
(7, avenue de l'Observatoire)

La Maison d'Etudiantes, fondée par l'Association Fénelon, a pour but d'offrir aux jeunes filles qui poursuivent leurs études, une organisation matérielle confortable, un milieu familial et un soutien intellectuel et moral en même temps que religieux pour celles qui le désirent.

Située à proximité des différentes Facultés — Lettres, Sciences, Médecine, Droit, Institut Catholique — cette maison présente aux Etudiantes toute facilité de travail pour la préparation des examens et des concours.

La Maison possède 30 chambres réparties en 7 étages.

Le prix de la pension varie entre 450 et 480 francs par mois suivant la situation de la chambre (cour ou avenue).

La pension comprend : la nourriture ; le chauffage central ; l'éclairage électrique jusqu'à 10 heures du soir ; le service.

Pour être admise à la Maison d'Etudiantes, il faut préparer un examen dans le but de faire de l'enseignement, et présenter de sérieuses références.

Pour tous renseignements complémentaires, écrire à Mlle Mousnier-Lompré, directrice, 7, avenue de l'Observatoire, Paris.

MAISON D'ACCUEIL
POUR JEUNES FILLES ISOLEES
(101, rue de Lille)

La Maison d'Accueil pour jeunes filles isolées de la rue de Lille, 101, fondée par M. Ambroise Rendu, est toujours ouverte et fonctionne parfaitement. Nous donnerons de plus amples détails prochainement.

LIVRES NOUVEAUX

La Russie en 1914-1917, par Ossip-Lourié (Alcan), 3 fr. 50.

Saints, initiés et possédés modernes, par Jean Pinot (Fasquelle), 3 fr. 50.

Par les chemins japonais, par François du Tessan (Plon-Nourrit), 3 fr. 50.

La défense intellectuelle et la guerre, par Maurice Mignon (Revue politique et parlementaire), brochure.

Discours de guerre et guerre de discours, par C. Bougié (Berger-Levrault), 0 fr. 20.

Le Livre d'or des Œuvres de Guerre, par Maurice Chuilliat, 4e fascicule, prix : 2 fr.

Le 4e fascicule du Livre d'Or des Œuvres de guerre, recueil de notes et documents réunis et publiés par M. Maurice Chuilliat, vient de paraître. Ce fascicule est orné, comme les précédents, de très jolies photographies ; il est consacré à des œuvres américaines dont plusieurs sont fondées, dirigées ou subventionnées par des femmes.

Sommaire :

Mgr D.-T. Pierce. — **La Croix-Rouge américaine**. Maurice Chuilliat. — **Hôpital et Œuvres d'Amérique et son œuvre. M. et Mme Tuck.**

Alice Berthet. — **Sauvons les bébés.**

Abbé J. Dedieu. — **L'ambulance américaine de Juilly. — Le Phare de France.**

Lucie Bérillon. — **Shurtleff Memorial Relief Work.**

Le mécanisme et l'organisation en France et en Allemagne, par A. Van Gennep (Alttmeyer frères), prix 1 fr. 25.

Guide de cuisine végétarienne des gourmets par Louise Smeechaert (Société végétarienne de France), prix 2 fr.

Comment fut sauvé Paris, L'Ourcq 5-10 septembre 1914, par Paul-Henri Courrière, préface du général Maunoury (Perrin), prix 3 fr. 50.

Carnet Domestique

CARNET DOMESTIQUE

LES BOUILLONS ET JUS DE VIANDE

SONT-ILS NOURRISSANTS ?

Il n'est pas exact de dire que les jus de viande et extraits de bouillon, dits extraits de viande, aient une valeur nutritive propre ; les seuls propriétés nutritives qu'ils peuvent avoir, et dans une proportion minime, leur viennent des protéines de la viande solubilisées pendant l'ébullition. Les calories qu'une tasse de bouillon peu fournir à l'organisme sont en nombre infime. Cela n'empêche pas d'ailleurs ces bouillons et jus de viande d'être recommandables pour leur goût agréable et leurs propriétés eupeptiques.

ŒUVRES D'ÉDUCATION PROFESSIONNELLE

Les Cours d'apprentissage du XXe Arrondissement

Les lecteurs de « la Française » furent mis au courant par plusieurs articles des questions relatives aux carrières féminines. Ils ne manqueront pas de s'intéresser à une tentative faite pour faciliter aux jeunes filles leur apprentissage.

La création du Comité des Apprentis du XXe arrondissement nous reporte aux premiers mois de la guerre, en décembre 1914. Alors, le chômage était intense. Nombreuses étaient les maisons fermées qui portaient cette inscription explicative : « Patrons et employés mobilisés » ; le commerce de luxe s'était ralenti. Les adultes même trouvaient difficilement à s'employer. Les apprentis, les enfants de 13 à 16 ans, traînaient par les rues. Quelles allaient être les tristes conséquences de cette situation ? Le maire et les élus du XXe arr. firent mieux que de les prévoir, ils tâchèrent d'y remédier. Avec des moyens de fortune, grâce à de nombreux concours bénévoles on accueillit tous les jeunes gens de 13 à 18 ans. On les occupa par des promenades, des leçons de gymnastique et de dessin. Ils étaient surveillés et éloignés de la rue ; un premier résultat était acquis, mais trop modeste encore au gré des organisateurs. Bientôt le « Secours National » assura une subvention au Comité et plusieurs industriels lui prêtèrent des ateliers et des outils. Alors on créa des cours d'apprentissage pratiques et théorique ; les jeunes gens furent invités selon leurs aptitudes vers la mécanique, l'ébénisterie, les arts décoratifs, etc...

Et les jeunes filles ? C'eût été chose regrettable que de ne pas les faire participer à cette intéressante création. Tel fut l'avis de plusieurs femmes lorsqu'elles eurent connaissance de ce qu'on avait fait pour les garçons. Elles prièrent le maire, M. Karcher de les autoriser à adjoindre au Comité une section pour les jeunes filles. L'offre fut acceptée aussitôt et les cours s'ouvrirent en mars 1915. Vers quelles carrières allait-on orienter les jeunes filles, quels ateliers devait-on créer ? Il fut décidé de commencer par se conformer aux demandes des intéressés. En 15 jours, 80 jeunes filles furent inscrites, dont 1 pour les fleurs artificielles, 2 pour la bijouterie, 6 pour les arts décoratifs ; le reste se partageait à peu près également entre le commerce et la couture.

On créa trois ateliers ; les cours qui sont absolument gratuits ont lieu tous les jours, de 8 h. 1/2 à 11 h. 1/2 et de 1 h. 1/2 à 4 h. Le repas de midi est servi aux élèves par les soins du Comité.

L'atelier des arts décoratifs, ou le petit nombre d'assistantes, fut bientôt adjoint au cours des garçons et cet essai d'enseignement mixte donne de très heureux résultats. Un maître aussi habile que dévoué y enseigne la décoration appuyée par des leçons de sculpture et d'architecture.

Les cours de couture comprennent à l'heure actuelle une vingtaine d'élèves à qui l'on enseigne la coupe et l'essayage des mannequins. Afin de développer le goût des élèves, un jour par semaine est consacré aux « ouvrages de dames » exécutés d'après leurs propres dessins ou d'après ceux fournis par l'atelier d'art décoratif. On les habitue aussi à dessiner des croquis de robes. L'apprentissage donné est à la fois théorique et pratique. Les débutantes travaillent pour le vestiaire d'une œuvre charitable ; aux plus habiles, on s'est efforcé de procurer une petite clientèle ; elles peuvent ainsi, tout en restant des écolières dont le but principal est d'apprendre, gagner de petites sommes qui encouragent les parents à prolonger la durée de l'apprentissage.

Près de 60 élèves suivent le cours de commerce. On y prépare des sténo-dactylographes, des aides-comptables, des vendeuses, etc.... Divers professeurs y enseignent la sténographie, la comptabilité et la tenue des livres, le français et la correspondance commerciale, l'anglais usuel et commercial, l'arithmétique, etc.,. Le programme est combiné de manière à comporter deux années d'études. L'inégalité de culture et d'intelligence des élèves oblige à diviser les cours en deux ou même en trois groupes, de manière à faire progresser au plus vite les plus méritantes.

Au sortir des cours, les élèves se placent facilement et nous avons vu souvent une jeune fille de 16 ans gagner 150 francs par mois à ses débuts. Ce résultat n'est pas le seul appréciable. Il a pour conséquence de fixer de bonne heure la jeune fille dans une voie déterminée. Trop souvent, nous avons vu venir à nous des élèves de 16 ans qui avaient déjà changé trois fois de métier et gagnaient encore 1 fr. 25 par jour ; lorsque l'apprentissage est fait d'avance et que les salaires de début sont relativement élevés, l'idée de changer capricieusement ne vient pas aux parents ni aux enfants. Cela ne peut que diminuer les difficultés prescrites par les questions de salaire féminin. L'utilité des cours d'apprentissage au point de vue économique est trop manifeste pour que nous y insistions. Les avantages moraux ne doivent pas être méconnus. Lorsque la jeune fille reste élève d'un cours au lieu d'être apprentie d'un atelier, la surveillance est plus vigilante, le milieu plus choisi et ses compagnes à peu près du même âge. De 14 à 16 ans, son caractère gagnera en fermeté avant l'entrée l'atelier.

On pourrait nous faire deux objections : d'abord, nous reprocher de n'avoir pas créé des ateliers d'apprentissage plus nombreux et variés. Mais nous n'avons disposé jusqu'à présent que de moyens insuffisants. Notre désir est de créer divers ateliers, de surveiller le placement et l'apprentissage à l'atelier de nos anciennes élèves. Ensuite on pourrait nous faire remarquer que les Ecoles professionnelles de la Ville et les Cours commerciaux du soir accomplissent déjà fort bien la tâche que nous nous proposons. Mais les Ecoles professionnelles n'admettent qu'un nombre excessivement restreint d'élèves. Et, quant aux « Cours du soir », ils s'adressent aux élèves déjà « employées ». Si les parents consentent à sacrifier durant un ou deux ans le salaire de l'enfant, pourquoi fatiguer les jeunes filles et leur imposer un travail à l'heure où l'esprit commence à s'endormir ?

Il est nécessaire pour l'avenir de la jeune fille, au point de vue économique, moral, physique, de lui offrir des facilités pour apprendre un métier. Que l'initiative privée n'attende pas le vote des lois pour agir. Que d'autres organisations semblables se créent dans d'autres quartiers, et qu'on vienne nous aider à perfectionner la nôtre. Ce n'est pas ici de l'argent que nous demandons, mais du temps et de l'énergie. Sans doute, les personnes surchargées de travail nous apporteront un précieux concours en devenant membres sociétaires du Comité des apprentis (siège social : mairie du XXe arr., cotisation minima : 6 fr.). Mais surtout il nous faut des personnes de bonne volonté pour venir gratuitement donner des leçons de français, d'anglais, de calcul, de sténographie, pour visiter les familles des élèves, pour aider aux consultations médicales et aux distributions de médicaments. Il suffit de nous consacrer quelques heures car chaque professeur vient en général deux fois par semaine. Nous faisons appel à toutes celles qui s'intéressent aux questions d'enseignement et d'apprentissage et leur demandons de venir à nous. Qu'elles nous aident à faire prospérer notre jeune Ecole dont la création exigea des efforts qui ne doivent pas être vains. Qu'elles nous laissent savoir le temps dont elles disposent et quel travail les attire le plus : nous avons plusieurs formes d'activité à leur proposer. Elles trouveront en tous cas chez nos élèves de jeunes esprits généralement très éveillés et désireux de comprendre, à qui l'on est heureux de procurer l'instruction, laquelle « après le pain, est le premier besoin du peuple ».

Françoise Arnaud,
Licenciée es-lettres.

N.-B. — Prière d'adresser toute communication au sujet des cours d'apprentissage du XXe arr. à Mme F. Arnaud, 3, rue de Magdebourg, Paris, 16e.

LES LIVRES

Ouvrages de Femmes sur la Guerre

LA REVOLUTION RUSSE, par Marylie Markovitch.

Bien des témoins oculaires ont décrit les premiers mois de la révolution russe. Mais ce sont presque toujours des correspondants de journaux ou des diplomates, gens habitués à ne voir les faits et surtout à ne les présenter que sous l'aspect journalistique ; gens aussi que leur profession met un peu à l'abri, c'est-à-dire à l'écart de la tourmente. Pour tout dire en un mot, ils en sont restés spectateurs. Mme Markovitch, elle, a pleinement vécu ces jours tragiques ; elle appartenait à la société de Pétrograd, et partageait toutes ses émotions, vibrait aux mêmes enthousiasmes et frémissait des mêmes terreurs, avec cette différence toutefois que son esprit lucide et mesuré de Française la préservait de l'excès dans le sens de la terreur comme dans celui de l'enthousiasme. Elle ne crut pas établis le bonheur et la fraternité universels dès qu'on eut forcé le tsar d'abdiquer, ni ne désespéra de la Russie au premier espoir déçu.

A la veille de la Révolution, la situation en Russie était déjà chaotique ; ceux qui ont connu les dessous à cette époque affirment que le choix n'était pas entre le tsarisme et la liberté, mais entre la défaite et une nouvelle constitution. Des fortunes immenses s'édifiaient en quelques semaines, contrastant avec des misères inouïes. Par un froid de 32° Réaumur sous zéro, des femmes à peine vêtues attendaient sous la neige aux portes des magasins de vivres, de 3 à 9 heures du matin ; tandis que les nouveaux riches étalaient un luxe scandaleux et se livraient à de longues orgies. On sentait aussi les influences germanophiles de la cour neutraliser sournoisement les efforts des généraux. « On vivait, écrit Mme Markovitch, dans une atmosphère de lucre et de trahison. »

Mme Markovitch narre les premiers jours de l'orage, où se place un épisode assez peu connu, et sensationnel. Au moment où parut l'oukase impérial qui prorogeait la Douma, les députés abattus hésitaient s'ils devaient encore une fois se soumettre malgré toutes les menaces du dehors, ou risquer la rébellion avec tout ce qu'elle entraînait de formidables conséquences. Soudain une femme, Sonia Morozova, entre, criant : « J'amène l'armée! » Elle avait en effet, rencontré quelques régiments indécis et avait réussi à les entraîner à la Douma. Ce fut le signal de la Révolution.

Nous savons maintenant ce qu'a été cette Révolution, et encore, avons-nous bien le droit d'en parler au passé, et le régime actuel peut-il être considéré comme son aboutissement ? Ne sommes-nous pas plutôt encore dans le bouillonnement du creuset où « toutes les institutions, toutes les croyances, toutes les habitudes, toutes les traditions ont été jetées pêle-mêle et d'où la Russie nouvelle aspire à se dégager. Y réussira-t-elle ? »

Quand nous jugeons la Russie, nous avons le tort de la comparer à la France, comme si les conditions étaient égales. Quand la France fit sa révolution, le peuple était éclairé, la nation avait depuis longtemps formé son unité, le sentiment patriotique, né sous Jeanne d'Arc, s'était affirmé sur maint champ de bataille.

Altruiste et fraternel, le soldat russe n'a cependant pas la notion de la solidarité patriotique sous la férule du tsarisme, les idées simples et claires que tout homme normal porte en soi se sont atrophiées dans l'âme russe. En considérant comme un délit politique toute tentative de groupement des masses populaires, dans un pays où le climat, la constitution géologique, l'énormité des distances, font de l'éparpillement et de l'isolement de l'individu comme les conditions naturelles de la vie, les gouvernants ont réduit le peuple à une sorte de poussière humaine, à un système mécanique d'individus juxtaposés, mais sans cohésion. Il est plus facile de critiquer le peuple russe que de le comprendre... Pour un paysan russe d'avant la guerre, la patrie c'était son « icha », son « mir », (commune) et, par delà, son tzar. Le tzar tombé, la Russie apparaît comme un grand corps sans âme prêt pour la décomposition. Si la Révolution ne lui rend pas cette âme dont le tzarisme l'a dépossédée peu à peu, s'il ne se rencontre pas un être puissant, assez inspiré pour lui insuffler le sentiment du devoir commun, pour lui forger une âme collective, rien ne peut plus la sauver désormais.

Ces phrases gravement prophétiques sont malheureusement encore, et plus peut-être qu'en 1917, d'actualité. Puisse la première alternative se vérifier, et l'âme de la Russie renaître dans toute sa force et sa beauté.

Alice Berthet.

Guerre à l'Alcool

L'ALCOOLISME ET LES FEMMES DU MONDE

C'est une chose bien connue que beaucoup d'alcooliques ignorent leur mal, et on surprendrait et froisserait bien des personnes en leur apprenant qu'elles « boivent trop ». Pourtant, telle est la vérité, et c'est peut-être ainsi, sournoisement, en pénétrant dans les sphères les plus élevées de la société, que l'alcoolisme fait le plus de mal : il mine la santé de l'élite et il la rend indulgente et insouciante vis-à-vis des maux qu'il engendre dans les milieux populaires.

M. Michel Peter, directeur du sanatorium « La Source », attire l'attention dans le journal de la Ligue des femmes suisses contre l'alcoolisme, sur une catégorie à peu près inconnue d'alcooliques, celle des femmes du monde.

Nous laissons à M. Peter la responsabilité de son affirmation quant au nombre, d'après lui, incalculable, de « dames » qui boivent trop. « Celles-là ne vont pas au café, il est vrai, mais elles vont aux « five o' clock », où trop souvent le sherry, le madère, le porto, et même les liqueurs, remplacent le thé ; et souvent, le plus souvent, elles boivent à la maison. Combien ont caché, au fond de leur armoire, la bouteille de chartreuse ou d'anisette, sans compter les fruits à l'eau-de-vie ! »

(Ce dernier détail, aussi, demanderait peut-être confirmation, au moins en ce qui concerne les Françaises ; mais les suivants, malheureusement, ne paraissent pas exagérés) :

« Elles boivent dans le monde, au restaurant, en sortant du théâtre, chez le pâtissier, et surtout elles prennent trop de boissons pharmaceutiques à base d'alcool, sous prétexte de se tonifier : c'est le vin de coca, c'est le vin de quinquina, l'eau de mélisse, l'alcool de menthe, etc... »

BULLETIN DES SOCIÉTÉS FÉMINISTES

Union Française pour le Suffrage des Femmes

AUX GROUPES DEPARTEMENTAUX

Le Comité Central prévient les groupes que la Commission du Suffrage Universel a demandé à M. Pierre-Etienne Flandin de déposer un rapport sur la proposition de loi Dussaussoy-Buisson tendant à accorder aux femmes les droits municipaux. Ce dépôt sera fait sans doute lorsque ce numéro paraîtra. Le rapport déposé à la Chambre sera remis à l'impression et nous le ferons connaître aussitôt. Le Comité Central invite les groupes à s'organiser dès maintenant pour mener une campagne active afin que la proposition vienne sans retard à l'ordre du jour de la Chambre et soit adoptée par le Parlement.

GROUPE DE MARSEILLE

La présidente du Groupe de Marseille, Mme Fraissinet nous communique le compte rendu ci-dessous d'une conférence de Mme Gasquet. Ce rapide aperçu du passé de l'idée féministe ne dira à la plupart de nos lecteurs rien qu'ils ne sachent déjà. Cependant le succès de la Conférencière montre que ces choses ont besoin d'être dites et redites car le grand public les ignore, et nous publions avec plaisir ce résumé qui indique la manière de les lui présenter. — (Note de la Direction).

Féminisme et Tradition

(*Conférence de Mme Marie Gasquet, à Marseille*)

Peut-on parler de tradition quand il s'agit du féminisme dans lequel tant de gens ne voient qu'une innovation toute récente ou une mode passagère ? « Ce n'est pas tant d'aller voter, disait une brave ouvrière, mais il n'est pas bon, pour une femme *de faire ce qui n'a jamais été fait.* » Ce propos, entendu sur un quai de gare, donna à Mme Gasquet l'idée féconde d'étudier au point de vue historique la question du féminisme qui est, en réalité, aussi vieille que le monde. Elle a donc repris ses vieux livres, consulté les vieux cartulaires, les cahiers des Etats généraux, compulsé notes et documents, et voilà un travail solide, nourri de textes et de faits, illustré d'anecdotes piquantes, qui unit l'érudition de l'historienne et l'imagination du poète, et que traverse un souffle ardent de patriotisme et d'idéalisme réconfortant.

Telle fut la conférence que, sous les auspices de l'U. F. S. F., nous a donné Mme Gasquet.

Nous ne nous consolerions pas de ne pouvoir donner aux lectrices de « La Française » qu'une vague idée de cette belle conférence qui a dissipé bien des préjugés et gagné bien des sympathies à notre cause, si nous n'avions le plaisir de leur annoncer que, pour répondre au désir unanime de ceux qui ont eu le privilège de l'entendre, elle sera bientôt publiée.

Impossible de suivre l'orateur dans sa longue randonnée féministe à travers des siècles d'histoire qui fut pour tous une véritable révélation.

C'est l'Egypte dont la religion basée sur la fécondité (culte d'Isis) donne à la femme, la mère, qui y connut son âge d'or, une place supérieure à celle de l'homme dans la famille et dans la société (contrats de mariage datés de 1500 ans avant J.-C., assurant à la femme la possession et l'administration des biens, l'héritage, l'éducation des enfants...). C'est la Grèce d'Homère, c'est la Rome primitive avec ses patriciennes, ses lois de succession maternelle, jusqu'au moment des guerres puniques, des lois somptuaires et des belles révoltes, des femmes, indignées qu'on veuille leur imposer ce qu'elles auraient si volontiers accepté par patriotisme..., c'est l'égalité des femmes devant l'instruction, c'est le « jus civitatis » ou droit de cité que la femme exerçait à Rome en tant que chef de famille et qui est la base fondamentale de notre droit français et de nos revendications d'aujourd'hui. C'est l'affranchissement intérieur apporté par le christianisme et les martyrs écrivant avec leur sang la charte d'égalité de l'homme et de la femme.

Voici maintenant le moyen-âge, au moment où s'élabore, avec l'autonomie de la commune, l'âme de la nation française. Le droit de cité persiste dans toute la France latine : homme ou femme, tout chef de famille y est citoyen, c'est-à-dire électeur, chaque feu, comme on disait alors, représentant une part de l'autorité par une voix. « Les veuves, filles tenant ménage, femmes en l'absence du mari participent aux délibérations du bourg et aux conseils de la paroisse. » (1182, 1316, etc...) C'est ainsi que furent nommés, sous Philippe le Bel, les représentants des Etats généraux qui, en repoussant la bulle du pape Boniface VIII, par laquelle le roi de France était excommunié, ont affirmé la séparation des pouvoirs civil et spirituel.

A cette époque la femme remplace dans tous les domaines son mari absent, et l'on peut suivre son rôle dans les trêves de Dieu, les cours de justice, le vote des lois successorales ; quelques-uns ont rempli les fonctions d'ambassadeurs et quelquefois signé la paix. Le pape Innocent IV, « le père du droit » proclame sans commentaire le droit électoral des femmes et fixe leur majorité à quatorze ans. C'est le projet de suffrage le plus universel qui fut jamais exposé.

Comment donc se fait-il que ces droits si bien reconnus soient tombés en désuétude ? C'est bien simple. Le suffrage des femmes intimement lié au pouvoir communal sombra avec lui dans la politique de Louis XIV. Celui-ci supprima les libertés des communes et les transforma en privilèges, obligeant ainsi les grandes villes à racheter leur liberté à prix d'or. Le Régent continua le même odieux marchandage, et ainsi, à mesure que la vie politique devient moins pure, nous assistons à la lente disparition des femmes même dans les assemblées municipales.

La nuit du 4 août abolit les privilèges et la Déclaration des droits de l'homme proclame tous les citoyens libres et égaux. Mais la femme est exclue du titre de citoyenne et son droit de vote (qu'en fait elle n'exerçait plus) est considéré comme un privilège et aboli, malgré l'avis de Condorcet. Celui-ci affirme que la souveraineté doit être partagée par tous en tant qu'êtres sensibles et capables de raison et que le vote s'impose comme un droit naturel pour la femme, comme pour l'homme.

Napoléon adaptant maladroitement le code de la Rome antique à la France du XIXe siècle, transforme le droit du père de famille en arbitraire pouvoir marital et enlève à la femme française ce qui peut lui rester de liberté. Même lorsqu'il s'agit de l'émancipation des enfants, du consentement donné par les parents à leur mariage, la voix seule du père suffit, le rôle de la mère reste nul.

Personne ou presque ne proteste sous Napoléon ; quelques voix se font à peine entendre sous la Restauration. Plus tard seulement, après 1870, le mouvement cherche à s'organiser et aboutit en 1901 à la constitution du *Conseil National des femmes françaises* auquel se rattache l'*Union pour le suffrage*.

« Nous sommes, conclut Mme Gasques, fortes d'une tradition qui demande à revivre, et il est inouï que nous, qui avons voté les premières dans les vieilles mairies d'Europe, nous attendions encore ce fameux droit municipal que les femmes exercent depuis longtemps dans les cinq parties du monde. »

Mme Gasquet trace d'un trait rapide le programme qui s'impose plus que jamais à l'activité féminine et avec une émotion poignante elle invite ses sœurs à la conquête pacifique de leurs droits qui leur permettront de travailler plus efficacement à la grandeur de notre pays.

ECHOS

Les femmes au Ministère

Mlle d'Hugonneau de Royat est attachée au Secrétariat particulier du Cabinet de M. Cels, sous-secrétaire d'Etat à la marine de guerre. Rappelons que deux autres presonnes de notre sexe, Mmes Calvé et Franc, font partie du ministère actuel, à titre d'attachées de Cabinet.

Les femmes à l'Armée

Le correspondant spécial du « Times » à l'armée américaine envoie à ce journal quelques détails nouveaux sur l'organisation de cette armée. Il dit entre autres choses que si les opérateurs téléphoniques de la ligne de bataille sont des hommes, les centraux téléphoniques sont confiés à des opératrices d'élite venues des Etats-Unis.

Gare aux prétendants polygames !

Une récente circulaire du Ministère de la Guerre met en garde les jeunes filles qui contractent mariage avec des indigènes musulmans en rappelant que ces derniers sont soumis à la loi coranique du mariage. Cela autorise la polygamie et la simple répudiation.

Mais qui sait si le danger n'ajoutera pas un attrait à ce genre d'unions ?

Gagner un cœur, c'est toujours de quoi être un peu fière. Garder son mari pour soi toute seule, c'est même en France un sujet plus grand de fierté ; mais le garder ainsi quand la loi elle-même l'autorise à agir à sa guise, voilà une victoire digne de tenter quelques téméraires petites Françaises, qui, si elles réussissent, achèveront ainsi l'assimilation à nos mœurs de nos frères d'Afrique.

CHANGEMENTS D'ADRESSE

Pour les changements d'adresse joindre à la demande 0 fr. 50 en timbres-poste et la bande du journal.

⁂

Il ne sera plus tenu compte des demandes faites irrégulièrement.

La Propagande féminine

LA PROPAGANDE FEMININE

Mlle Lauth, l'ardente patriote d'origine alsacienne dont nos lecteurs connaissent déjà le zèle, nous communique le document suivant qui a été adressé le 14 juillet au président du Conseil par 117 habitants de Biarritz, commerçants et leur personnel, les P. T. T., etc. Les Parisiens réfugiés dans les hôtels ont été, nous dit-on, indifférents en général à cette manifestation.

ADRESSE A M. CLEMENCEAU

Nous, Français de passage à Biarritz, nous Biarrots, nous Belges, nous Anglais et nous Américains, nous nous réunissons dans un sentiment d'Union Sacrée, pour vous adresser, Monsieur le Président du Conseil, Ministre de la Guerre, nos vœux les plus sincères à l'occasion de la Fête Nationale.

A cette heure grave, le 14 Juillet, radieux plus que jamais, le Symbole du Droit, de la Liberté et de la Justice, grâce à vous qui tenez d'une main si ferme, d'une volonté si inébranlable et d'un cœur de grand patriote, les destinées de la France.

Monsieur le Président du Conseil, Ministre de la Guerre, nous vous prions d'accepter nos félicitations les plus chaudes pour le dévouement et la vaillance que vous déployez chaque jour au front et à l'arrière, la Patrie vous en sera éternellement reconnaissante.

Avec Dieu, tout pour la France.

Vivent les Alliés ! Vive la République !

(*Suivent* 117 *signatures*).

COURRIER DES LECTEURS

Mlle Nathan, Paris, est priée d'envoyer 0 fr. 35 pour port de la prime qui lui a été adressée. Sincères remerciements.

Mlle Privé. — Mêmes réclamations que dessus et vifs remerciements.

Mme Lang. — Prière d'envoyer 0 fr. 50 pour le changement d'adresse.

Nouveau Cirque. — M. Charles Dehry, sympathique directeur du Nouveau Cirque, vient de renouveler complètement son programme.

Parmi les nombreuses attractions qui méritent toutes d'être citées, nous avons remarqué exceptionnellement Miss Vootson qui joint la grâce à la jolisesse « un véritable saxe » ; Wessons, le prodigieux énigme ; Chelo, Jockey d'une souplesse insoupçonnée ; [illegible] et Abbins, deux cyclistes étourdissants de dresse ; Martinec et sa poupée, une merveille de la dislocation ; Mlles Marceline Rousier, Jeanne Billon, dans un sketch dansé, véritable tableau de maître ; Drean, notre roi des comiques ; Marcelle Yrven, Lucette de Lara, Ransard et Dalleza, dans un sketch de Carpentier innéarrable et qui a obtenu un véritable triomphe, Harry Lickson et sa meute dressée « Le chien fait homme » ; Léon Rogee, imitateur américain, un quart d'heure de fou rire ; Romain Noiset, dans ses exercices périlleux sur sa moto endiablée.

Tous les soirs, à 8 h. 1/4. Matinées, jeudi, samedi et dimanche à 2 h. 1/4.

Location ouverte de 11 heures à 19 heures. Tél. Central 41-84.

Lire dans les prochains numéros :

— **Une série d'articles de Mme le Dr Clotilde Mulon sur la puériculture.**

— **Les articles sur l'apprentissage fin[illegible] et toutes les questions relatives aux écoles professionnelles, groupées selon le plan et sous la direction de Mlle Hélène Bureau.**

— **Une série d'articles de Mlle Marguerite Berthet, professeur d'Ecole normale sur l'utilisation des travaux scolaires.**

— **Une liste d'organismes de placement.**

— **La suite de nos études sur l'éducation des adolescents.**

— **Un feuilleton de Mme de Will-Schlumberger sur « Les femmes Pasteurs ».**

La Ligue « Pour la vie » nous communique la note suivante :

La tuberculose tue chaque année 100.000 Français ;

La mortalité infantile en tue chaque année 85.000 ;

L'avortement en tue 500.000.

Quel est le plus grand fléau national ?

Mme Odette Bussard, 97, rue Denfert-Rochereau, cherche à acheter d'occasion une chaise démontable d'enfant. Faire offre de prix.

MAISONS RECOMMANDÉES

LE BOVRIL

Est indispensable dans la Cuisine, il économise temps, peine et argent. Le seul employé par toute ménagère soucieuse de son bien-être. Fournit un délicieux **Potage-Consommé Riche**. Sauce excellente. Donne aux plats un goût exquis.

Il ajoute à n'importe quel légume la valeur nutritive d'un morceau de viande de premier choix. Reconstituant très énergique.

Le **BOVRIL** est de la viande et rien que de la viande.

Se renseigner aux Maisons d'Alimentation, ou aux magasins de gros, 102, rue Réaumur, Paris (2e).

Imp. des Arts, 11, rue Molière, Paris.

BIÈRES
BIERE FANTA non alcoolique
BIERE spéciale pour nourrices
BIERE de TABLE

ECOLE ROY

rue Lagrange
PARIS (Ve)

COURS de 8 h. du matin à 10 h. du soir, — Envoi du Programme **FRANCO**
Inscriptions reçues à toute époque de l'année

STENOGRAPHIE, DACTYLOGRAPHIE
COMPTABILITÉ. COMMERCE, LANGUES

Préparation spéciale au Commerce aux Services officiels des Chambres, aux Examens des Ministères et Administrations, ainsi qu'au Professorat de Sténographie. Cours GRATUITS et cours rétribués. — Cours par Correspondance.

PLACEMENT GRATUIT DES ÉLÈVES